

**Demande de rectificatif à l'article paru ce 15 avril
sur l'INDEPENDANT rubrique CERET : vote budget 2021.**

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article du 15 avril de l'Indépendant, le budget primitif principal 2021 de la commune de CERET a fait l'objet d'un vote contre de la liste CERET ENSEMBLE (4 voix) et d'une abstention de la liste CERET 2020 (1 voix).

Patrick PUIGMAL a expliqué la position de son groupe par **le dérapage des dépenses de fonctionnement** (+9% par rapport aux réalisations 2020) dont celles du personnel (+6,6%) alors que les recettes de fonctionnement sont quasiment identiques à celles de 2020. Cela se traduira par une dégradation de l'autofinancement qui conduira à une **hausse inéluctable de la fiscalité dans les années prochaines.**

Quant à l'**investissement**, la principale dépense concerne l'acquisition du futur terrain de l'EHPAD à Nogarède pour 719 000 euros que le groupe CERET ENSEMBLE n'a de cesse de déplorer alors que le projet était bouclé à un moindre coup au quartier de la gare. Est également à relever une nouvelle dépense de 276 700 euros pour l'accueil du Tour de France ce qui conduit à dire que le budget consacré à cette manifestation va être très élevé pour des retombées très aléatoires, CERET n'étant qu'une ville de départ !

PUIGMAL Patrick a conclu son intervention en indiquant que la situation financière laissée par la précédente municipalité est très saine, contrairement à ce que dit l'actuelle majorité dans un souci polémique évident.